

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 005 du 25 avril 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Version numérique



Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 20 avril 2016 Page 2.

Annonce

Trouvez vos offres d'emploi du jour à partir de la page 6.



Etudiants de l'Université Polytechnique de Bobo en colère

Des étudiants de l'Université Polytechnique de Bobo Dioulasso UPB, pour revendiquer de meilleures conditions notamment la qualité du diner servi par le centre universitaire des œuvres universitaire CENOU/ Régional, avaient entamé une grève de la faim de 72 heures. Le CENOU face à cette grève, décide donc de sauter le diner du menu, ce qui va dégénérer et occasionner d'énormes pertes matériels. Plusieurs véhicules incendiés et le bureau du Directeur Régional du CENOU saccagé.

Yves SANOU
Correspondant Sciences-Campus Info Bobo



Lycée Provincial de Djibo : une association de parents d'élèves(APE) qui se voulait à vie

Le lycée provincial de djibo (LPD) était ouvert en octobre 1982 comme CEG et comme lycée en 1994, dix directeurs se sont succédé à la tête de cet établissement dont le premier fus Tamboura Belco et l'actuel MAIGA Amadou ; Ce samedi, Les parents d'élèves du LPD se sont retrouvés pour débattre de la question de la prétendu démission qui doit voiler pleines de failles dans la gestion de ressources financières, fruit des cotisations des parents d'élèves ; car ce bureau(APE) est la depuis 2008 mais (plus rien ne sera comme avant) avait dit quelqu'un. LA décision de l'assemblée générale, c'est que l'APE sortant doit faire son bilan en bonne et due forme avant que le nouveau APE ne soit mis en place. Nous attendons la suite pour vous.

Par Moussa Werem à DJIBO



Burkina Faso : La loi de finance rectificative adoptée

Les députés ont adopté la loi de finances rectificative pour l'exécution du budget de l'Etat, gestion 2016, le 19 mars 2016 à Ouagadougou.

Cette loi rectificative permet de prendre en compte l'incidence financière de la loi 081, le recensement général de la population, les mesures urgentes en vue de relancer l'activité économique ainsi que les mesures sociales prises par le gouvernement.

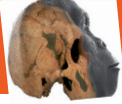
La loi de finance rectificative 2016 se présente comme suit : 1 617 milliards de francs CFA en recettes et 1 914 milliards de francs CFA en dépenses, soit un gap de 302 milliards de francs CFA. Elle permet de réaliser les ajustements nécessaires au regard de l'évolution du contexte socioéconomique national.

En somme, elle prend en compte la nouvelle configuration du gouvernement, les besoins urgents, le renforcement de certains programmes prioritaires. Avec ces nouvelles données, le besoin de financement passe de 239 557 459 000 francs CFA dans la loi de finances initiale à 302 410 187 000 francs CFA dans la présente loi rectificative, soit une hausse de 26,24%.

Adaptée à l'architecture actuelle du Gouvernement, la loi de finances rectificative intègre le financement de nouveaux investissements structurants. A cet effet, il a été préconisé la rationalisation des charges de fonctionnement afin de dégager des économies.

DCPM / Ministère de l'économie, des finances et du développement

Autorisation officielle n°1238/2016/CAO/TGI.OUA/P.F.



Kundé 2016 Le commissariat général s'active

Le vendredi 29 avril 2016, la salle des Banquets de Ouaga 2000 va abriter la 16ème édition des Kundé. La marraine de cette édition est Mme Sika Bella Kaboré, l'épouse du chef de l'Etat. Dicko Fils, Floby et Imilio Lechanceux sont les artistes burkinabè qui sont mis en honneur au Kundé 2016.

Outre les artistes burkinabè d'autres artistes sont conviés à cette édition. Il s'agit entre autre de Sidiki Diabaté du Mali, Josey et Shado Chris de la Côte d'Ivoire, Marthe Zambo du Cameroun, Koffi Olomidé de la RD Congo, Oualass, humoriste du Maroc. A cette occasion, les billets d'entrée à la cérémonie seront d'ores et déjà en vente à partir de ce 21 avril et ceux jusqu'au 25 avril.

En effet, les tickets seront hors vente à 3 jours de l'évènement. A cette occasion, deux (02) sites de vente sont prévus. Ce sont le commissariat général des Kundé basé à la Cité An II et le hall de l'hôtel Laïco. Le prix d'entrée fait cinquante (50 000) FCFA par personne et les réservations de tables de dix (10) places seront prioritaires, a indiqué le Commissaire au marketing et aux relations publiques des Kundé, Maggy Leslie Oka.

La cérémonie sera retransmise en direct par deux (02) chaînes de télé que sont la Radiodiffusion et Télévision du Burkina (RTB) et Africable. Ce Kundé 2016 va s'articuler autour de points tels que le tapis rouge une innovation, un diner, un défilé de mode, des prestations d'artistes et la remise de prix.

Le choix du styliste des Kundé 2016 s'est porté sur Soro Bis, un burkinabè résidant à New-York.

Le Commissaire artistique des Kundé, Ismaël Zongo dit Papus a rassuré sur les rumeurs qui couraient sur l'invitation de Francko, auteur de la chanson "Coller la petite". Il a déclaré qu'il ne figurait pas sur la liste des invités. Et sur ce, Dja Press a ajouté qu'« il n'y a donc pas de quoi fouetter un chat ».

Bernadette Dembélé

Annonce

Mali:
Avis de recrutement de 04 Assistants au programme Agriculture Page 6.



Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 20 avril 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 20 avril 2016, en séance ordinaire, de 9 H 30 mn à 15 H 30 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

1. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté un décret portant ouverture de la campagne pour l'élection des conseillers municipaux du 22 mai 2016.

Ce décret fixe la période légale de déroulement de la campagne électorale pour les élections municipales, du samedi 07 mai 2016 à zéro heure au vendredi 20 mai 2016 à 24 heures, conformément aux dispositions des articles 68 et 250 du Code électoral.

L'adoption de ce décret consacre la période légale du déroulement de la campagne électorale pour les élections municipales du 22 mai 2016.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un rapport relatif à une demande d'autorisation en vue de la conclusion d'un marché par la procédure d'entente directe pour la réalisation d'un diagnostic socio-forestier et d'une planification participative REDD+ (Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation) dans trente-deux (32) communes du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour la conclusion du marché avec le bureau d'étude INSUCO Burkina Faso pour un montant de deux cent quarante-cinq millions cinq cent soixante-sept mille neuf cent soixante-dix (245 567 970) francs CFA.

Le financement est assuré par le Programme d'investissement forestier (PIF). **Suite Page3.**



I.3. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets portant respectivement approbation des statuts particuliers de la Caisse nationale de retraite des fonctionnaires (CARFO) et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

L'adoption de ces décrets permet de conformer les statuts particuliers de la CARFO et de la CNSS aux dispositions du décret N°2014-679/PRES/PM/MEF/MFPTSS du 1er août 2014 portant statut général des Etablissements publics de prévoyance sociale (EPPS).

I.4. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES

Le Conseil a adopté un rapport relatif à une demande de permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or de la société KIAKA SA dans la commune de Gogo, Province du Zoundwéogo, Région du Centre-Sud.

Les réserves minières sont estimées à 85,845 tonnes d'or brut et couvrent une superficie de 54,02 km² pour une durée d'exploitation de 14 ans.

L'exploitation du gisement permettra de créer entre autres 1 000 emplois temporaires, 540 emplois permanents et de générer des recettes au profit du budget de l'Etat.

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi du permis d'exploitation industrielle de la mine d'or à la société KIAKA SA.

1. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la participation de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, au 13^{ème} Sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), placé sous le thème : « l'unité et la solidarité pour la paix et la justice », tenu à Istanbul en Turquie du 13 au 15 avril 2016.

Au cours de ce Sommet, le Président et ses pairs ont adopté le Plan décennal de l'OCI.

Le Président du Faso a en outre rencontré l'Emir du Qatar, le Secrétaire général de l'OCI, le président de la BID et le vice-président du Turkménistan.

Il a par ailleurs échangé avec les hommes d'affaires turcs et rencontré nos compatriotes vivant en Turquie.

II.2. Le ministre de la Santé a fait au Conseil le bilan de la mise en œuvre des mesures de gratuité des soins au profit de la femme et des enfants de moins de cinq (05) ans au cours des deux (02) premières semaines.

Il ressort que la mesure est effective dans les trois (03) régions pilotes avec 118 587 enfants de moins de cinq (05)

ans, 8 945 femmes enceintes, 8061 accouchements et 162 césariennes pris en charge dans les formations sanitaires. Le Conseil se félicite du bon déroulement de la stratégie de mise en œuvre de ces mesures et encourage les différents acteurs à redoubler d'efforts en vue de respecter le calendrier d'extension progressive de la gratuité des soins à l'ensemble du territoire, prévue pour le 1er juin 2016.

NOMINATION

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

1. AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVILE

– Monsieur Sékou KABA, Mle 130 170 L, Magistrat, catégorie P5, grade exceptionnel, 2^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Monsieur Dabissi David LANKOANDE, Mle 28 515 S, Inspecteur de la garde de sécurité pénitentiaire, 1^{ère} classe, 6^{ème} échelon, est nommé Chargé de missions ;

– Madame Maïmouna DERME/TRAORE, Mle 130 183 Z, Magistrat, 1^{er} grade, 3^{ème} échelon, est nommée Conseiller technique ;

– Monsieur Dieudonné Marie Désiré MANLY, Mle 130 240 M, Magistrat, grade terminal, 3^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Kalilou SEREME ;

– Madame Jeanne Marie SANKARA, Mle 21 673 A, Greffier en chef, 1^{ère} classe, 9^{ème} échelon, est nommée Inspecteur technique des services ;

– Monsieur Zakaria DABONE, Mle 245 815 G, Enseignant-chercheur, est nommé Secrétaire permanent du Comité interministériel des droits humains et du droit international humanitaire ;

– Monsieur Adama SAWADOGO, Mle 92 218 U, Economiste, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur général des études et des statistiques sectorielles ;

– Monsieur Léger KINDA, Mle 130 211 M, Magistrat, 1^{er} grade, 4^{ème} échelon, est nommé Directeur général des affaires juridiques et judiciaires ;

– Monsieur Bachirou NANA, Mle 102 946 Z, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1^{ère} classe, 7^{ème} échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;

– Madame Hawa KAFANDO/KANAZUE, Mle 220 682 G, Conseiller des affaires économiques, 1^{ère} classe, 2^{ème} échelon, est nommée Directrice de la formulation des politiques ;

– Monsieur Salif Wend-Yaohda OUEDRAOGO, Mle 37 37 121 S, Ingénieur statisticien démographe, 1^{ère} classe, 3^{ème} échelon, est nommé Directeur des statistiques sectorielles .

Suite page 4.



- Monsieur Jean-Pierre ROUAMBA, Mle 225 923 A, Greffier en chef, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Monsieur Abdoulaye GOUMBANE, Mle 220 683 V, Conseiller des affaires économiques, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Souleymane KERE, Mle 220 681 A, Conseiller des affaires économiques, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la Coordination des projets et programmes ;
- Madame Mariatou Léa TAMBOURA/DOFINI, Mle 225 906 M, Conseiller en droits humains, 1er grade, 2ème échelon, est nommée Chargé d'études ;
- Monsieur Hatté SIMPORE, Mle 53 668 A, Greffier en chef, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Nerwaya Anthelme TARPAGA, Mle 130 282 V, Magistrat, 1er grade, 2ème échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Madame Windlasida Pulchérie BAMBA/SAWADOGO, Mle 130 257 G, Magistrat, 1er grade, 2ème échelon, est nommée Chargé d'études.

1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

- Monsieur Alli OUEDRAOGO, Mle 00 23 494 S, Enseignant, 3ème classe, 4ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Alain Joseph SISSAO, Mle 52 132 C, Directeur de recherche, catégorie P, 3ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Saïdou BARRY, Mle 23 484 F, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, grade terminale, classe exceptionnelle, 1er échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Bila Harouna TATIETA, Mle 10 866 C, Intendant universitaire, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Bonaventure DIARRA, Mle 105 216 T, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services.

1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Zossi Kévin SANOU, Mle 72 328 K, Administrateur civil, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Chargé de missions.

1. MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Paul SONDO, Mle 120 285 S, Commissaire

de Police, 3ème classe, 10ème échelon, est nommé Chargé de missions ;

- Monsieur Jean Victorien TOE, Mle 130 331 T, Magistrat, catégorie P5, 2ème grade, 3ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Goama NIKIEMA, Mle 28 984, Ingénieur de l'aviation civile, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Meng-Néré Fidèle KIENTEGA, Mle 19 645 T, Administrateur Civil, est nommé Conseiller technique.

1. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Charles Luanga OUEDRAOGO, Mle 52 111 N, Ingénieur d'élevage spécialisé en nutrition, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur de Cabinet ;
- Monsieur Yamvénéguéré Alexandre SAWADOGO, Mle 22 398 R, Ingénieur d'élevage, 3ème classe, 5ème échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Madame Mwinyel Jocelyne Rolande BOUNTOULOU-GOU/SOME, Mle 74 818 R, Vétérinaire, 1ère classe, 11ème échelon, est nommée Chargé de missions ;
- Monsieur Marcel NAGALO, Mle 23 061 R, Docteur vétérinaire, 3ème classe, 5ème échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Noaga Thomas SAWADOGO, Mle 23 792 R, Ingénieur d'élevage, 3ème classe, 4ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Ansanèkoun Désiré SOME, Mle 27 398 K, Ingénieur d'élevage, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Secrétaire permanent en charge de la gestion des crises et vulnérabilités en élevage (SP/CVEL) ;
- Monsieur Souleymane PINDE, Mle 84 774 E, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur général des productions animales ;
- Monsieur Henri ZERBO, Mle 26 866 K, Inspecteur des eaux et forêts, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Directeur général des ressources halieutiques ;
- Madame Baïlaou Aïssa GANOU/HOUNTONDJI, Mle 46 213 Y, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice de l'administration des finances ;
- Monsieur Abdoulaye DIANDA, Mle 50 865 Y, Conseiller pédagogique itinérant, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Monsieur Tégawendé Alfred SIMPORE, Mle 52 964 T, Conseiller en gestion des ressources humaines, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur des ressources humaines. **Suite page 5.**



1.AU TITRE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Madame Karidiatou DAO/OUEDRAOGO, Mle 111 090 V, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Directrice générale du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) ;
- Monsieur Amadou SORY, Mle 119 334 N, Administrateur des services financiers, 1ère catégorie, 4ème échelon, est nommé Directeur financier et comptable du Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) ;
- Monsieur Laopan Barthélemy PARE, Mle 208 072 U, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Fonds d'appui du secteur informel (FASI) ;
- Monsieur Issaka ILBOUDO, Mle 235 913 D, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur des finances et de la comptabilité du Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) ;
- Monsieur Delwendé Davy NANEMA, Mle 96 910 L, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de l'administration financière du Centre d'évaluation et de formation professionnelle de Ouagadougou (CEFPO) ;
- Monsieur Hervé YAOGO, Mle 216 159 V, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de l'administration et des finances du Centre de formation professionnelle et industrielle de Bobo-Dioulasso.

1.AU TITRE DU MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

- Monsieur René OUEDRAOGO, Mle 25 507 T, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 3ème classe, 4ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Ralaki ZABRE, Mle 25 125 W, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 2ème classe, 6ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Sansan KAMBOU, Mle 25 506 V, Journaliste, 2ème classe, 3ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Songré Etienne SAWADOGO, Mle 29 498 S, Conseiller de presse et techniques de l'information et de la communication, 2ème classe, 9ème échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Bakari DIENI, Mle 43 352 R, Professeur certifié, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Allassane TRAORE, Mle 23 504 C, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 2ème classe, 9ème échelon, est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Brahim OUEDRAOGO, Mle 32 466 U,

Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Chargé d'études.

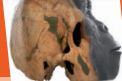
1.AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT

- Madame Carine Gisèle BELEM, Mle 212 185 H, Conseiller en gestion de ressources humaines, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice des ressources humaines ;
- Monsieur T. Joanny OUEDRAOGO, Mle 32 420 P, Ingénieur géomètre, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de la Topographie et des travaux fonciers ;
- Monsieur Daouda SOUABO, Mle 205 961 W, Conservateur d'archives, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur des archives et de la documentation ;
- Monsieur Claude KOANDA, Mle 118 959 T, Administrateur civil, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la réglementation et du contentieux à la Direction générale du contrôle des opérations d'aménagement et de construction (DGC-OAC) ;
- Monsieur Seydou TRAORE, Mle 32 436 L, Ingénieur bâtiment et génie civil, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur du contrôle à la Direction générale du contrôle des opérations d'aménagement et de construction (DGC-OAC) ;
- Monsieur Clément Mohamed SOUOBOU, Gestionnaire urbain, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat de l'Est ;
- Monsieur Kouka Benjamin KONKOBO, Mle 92 929 S, Ingénieur du génie civil, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat des Cascades ;
- Monsieur Sylvain Appolinaire COMPAORE, Technicien supérieur Géomètre-Topographe, est nommé Directeur régional de l'Urbanisme et de l'habitat du Centre.

1.AU TITRE DU MINISTERE DES SPORTS ET DES LOISIRS

- Monsieur Lassina GNANOU, Mle 019 094 L, Professeur certifié d'Education physique et sportive, 2ème classe, 9ème échelon, est nommé Inspecteur général des services ;
- Monsieur Marc Steve SANON, Mle 31 966 A, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur général du Fonds national pour la promotion du sport et des loisirs ;
- Monsieur Abdou-Rasmané SAVADOGO, Mle 210 830 S, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 1er échelon est nommé Directeur des marchés publics.

Suite page 6.



III.2. NOMINATIONS DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

1. MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nommé Monsieur Mabourlaye NOMBRE, Mle 28 063 E, Assistant des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Energie, des mines et des carrières, au Conseil d'administration de l'Office national de sécurisation des sites miniers (ONASIM), en remplacement de Monsieur Emmanuel NONYARMA.

Le second décret nomme Monsieur Mabourlaye NOMBRE, Mle 28 063 E, Assistant des affaires économiques, Président du Conseil d'administration de l'Office national de sécurisation des sites miniers (ONASIM), en remplacement de Monsieur Emmanuel NONYARMA.

Poste : Quatre Assistants(es) Programme Agriculture (CDD 1 an renouvelable)

Recruteur : ANPE -MALI

Type d'emploi : CDD

Pays : MALI

Adresse : ANPE- MALI

Date limite de dépôt des dossiers : 30/04/2016

Description :

FONCTIONS ESSENTIELLES:

•Technique:

•Sous la Supervision du Chargé de Programme Agriculture, il est chargé d'animer autour de l'itinéraire technique de production, de conseiller, d'accompagner et d'assurer le suivi technique de proximité des groupes cibles bénéficiaires sur le terrain.

•Assurer à travers des séances pratiques dans les parcelles, un accompagnement, un appui technique aux exploitants pour les différentes options de production.

•Suivre le comportement des plantations et conseiller les producteurs sur les techniques appropriées.

•Identifier et assurer la formation spécifique des paysans appelés « paysans relais » qui auront la tâche de former d'autres paysans sur les techniques requises.

•Assurer la collecte des données pour les besoins de capitalisation/rapportage.

•S'assurer que le Chargé de Programme Agriculture a approuvé toutes les techniques faisant objet de vulgarisation auprès des producteurs.

•Développer et maintenir une bonne relation et un canal de communication entre les autorités locales et les communautés, à travers une bonne approche de sensibilisation sur le programme, la méthode de mise en œuvre des activités, et la facilitation d'un mécanisme de retours.

•Garantir la participation active et inconditionnelle des communautés dans toutes les phases actives du programme (identification, design, mise en œuvre, et suivi) pour assurer une bonne appropriation du projet par les communautés bénéficiaires.

•Obtenir une approbation initiale du Charge de Programme Livelihoods de tous les plans de mise en œuvre avant le début de toute activité.

•Rapporter toutes les modifications ou problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du projet (en ce qui concerne les staffs, les couts, le calendrier de mise en œuvre, les aspects techniques) au Chargé de Programme Livelihoods. Quand c'est nécessaire faire des mise à jours régulières du plan de mise en œuvre et rapporter ces changements au Chargé de Programme Livelihoods.

•Rapportage

•Faire des rapports hebdomadaire et mensuel des activités de terrain sur le modèle de canevas adopté par le superviseur.

•Préparer les réunions hebdomadaires sur site en coordination avec le superviseur hiérarchique.

•Faire un rapport sécuritaire hebdomadaire et à chaque fois que le besoin se fera.

•Autres

•Collaborer avec les autres membres de l'équipe de Mercy Corps pour maximiser l'impact du programme.

•Prendre part à des séances de planification stratégique pour élaborer des plans d'action de l'équipe à longs et courts terme.



1. MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nommé Madame Sétou COMPAORE, Mle 130 357 R, Magistrat, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat au Conseil d'administration du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le second décret nommé Madame Sétou COMPAORE, Mle 130 357 R, Magistrat, Présidente du Conseil d'administration du Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO) pour un premier mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement
Rémis Fulgance DANDJINOU

•Mener les activités de manière professionnelle de manière à faire honneur à Mercy Corps et en aucun cas compromettre les efforts humanitaires de Mercy Corps.

•Aider à toute autre tâche ou une mission attribuée par le gestionnaire de programme.

•Toutes autres tâches si nécessaire assignée par le superviseur.

RESPONSABILITE DE SUPERVISION: Aucune

RAPPORTE DIRECTEMENT A: Chargé de Programme Agriculture

TRAVAILLE DIRECTEMENT AVEC: L'équipe du programme

EXPERIENCE ET QUALIFICATIONS:

•Diplôme de Technicien supérieur / Brevet ou expérience confirmée dans le domaine des sciences agronomiques.

•Avoir au minimum trois (3) années d'expériences dans le suivi et la mise en place de la culture de pomme de terre et autres cultures de rentes, des travaux communautaires, l'expérience avec les ONGs humanitaires est un bon atout ;

•Une bonne connaissance des activités Cash for Works, Cash Transfert, etc

•Posséder des compétences de négociation et de représentation et être en mesure de travailler dans un environnement stressant ;

•Etre minutieux, capable de suivre à la lettre les procédures, de respecter les délais impartis et de travailler seul et en équipe ;

•Niveau acceptable de rédaction des rapports

•Avoir une aptitude avérée de résolution des problèmes de manière indépendante sans supervision ;

•La maîtrise du Français (parlée et écrite) est exigée, la connaissance de l'anglais est un bon atout et la connaissance d'une langue locale est aussi nécessaire.

•Expérience à travailler avec un personnel divers et un intérêt certain à travailler dans un environnement dynamique favorable à la satisfaction des besoins de la communauté.

•Maîtrise du pack MS Office (MS Word, Excel, etc)

FACTEURS DE SUCCÈS:

•Bonne connaissance et une compréhension claire de l'éthique de travail du Cash transfert et du Cash for Works, de l'assistance humanitaire et de réalisation des activités de travaux communautaires, le code de bonne conduite, ainsi que la volonté absolue d'adhérer aux politiques et procédures de Mercy Corps et des donateurs

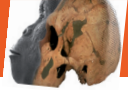
•Habilité prouvée d'interagir effectivement avec le personnel national et expatrié

•Habilité démontrée de pouvoir travailler rapidement et correctement à la fois pour accomplir les tâches demandées à temps et pour traiter les informations nécessaires dans l'accomplissement des objectifs du programme d'urgence

•Capacité démontrée de polyvalence.

Postuler:

Les dossiers de candidature sont à envoyer par courriel à talents@mercy Corps.org.



Les offres d'emploi sur
www.jobs-campus.com



Sciences-Campus Info
Magazine Scientifique & Universitaire

Poste : Technicien(ne) Polyvalent(e)(H/F)

Recruteur : ANPE -MALI

Type d'emploi : CDD

Pays : MALI

Adresse : ANPE- MALI

Date limite de dépôt des dossiers : 30/04/2016

Description :

Sous la supervision du responsable hiérarchique et technique, le logisticien technique polyvalent :

• Assure le suivi et la maintenance des locaux et infrastructures AMCP/ALIMA.

• Assure le suivi et la maintenance des équipements AMCP/ALIMA.

Responsabilités

Quelques responsabilités du Logisticien :

• Effectue l'installation et la mise en fonction de matériels et équipements pour les programmes AMCP/ALIMA:

– s'assure que les installations électriques sont « conformes » pour une utilisation correcte et performante,

– effectue les tests et réglages préalables à la mise en utilisation définitive des appareils,

– assure la mise en sécurité des installations (mise à la terre des appareils, extincteurs, ...),

– Mettre en place un document de procédure d'utilisation

• Le technicien polyvalent assure la maintenance, le suivi et les réparations sur les installations ou équipements AMCP & ALIMA ou utilisés par AMCP & ALIMA dans le cadre de ses activités :

– assure le suivi et l'inventaire de matériel et équipements avec l'outil de l'organisation ;

– assure le suivi et la maintenance des installations et équipements, conformément aux indications fournies par le constructeur

– assure les réparations des appareils défectueux selon ses compétences,

– classe et archive les documentations techniques d'utilisation et de maintenance des appareils,

– remplit classe et archives les feuilles de suivi et de réparation,

• Est en charge de l'intendance des infrastructures AMCP & ALIMA:

– Assure l'entretien et les petites réparations dans les locaux et infrastructures AMCP & ALIMA (base, maison, magasin, centre de santé, hôpital, etc...),

– Effectue des visites régulières complètes dans les maisons, reporte à son responsable les anomalies et autres problèmes rencontrés,

– Evalue les besoins et travaux à réaliser,

– support des ouvriers ou des techniciens spécialisés en cas de besoins,

– Assurer l'appui aux équipes dans le suivi et maintenance des matériels et équipement

– Assurer la formation des équipes sur l'utilisation et fonctionnement des équipements et matériels

• Reporting

– Il maintient une communication régulière avec la hiérarchie et les responsables logistiques projets afin de s'assurer une meilleure compréhension et priorisation des activités.

– établit un rapport mensuel d'activité et participe au reporting logistique avec son responsable.

– Organise des formations pour le renforcement de capacité des personnels en chaîne de froid et biomed

Compétences requises

– Être titulaire d'un BT2 ou équivalent au moins dans un domaine technique (électromécanique/froid, plomberie)

– Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans un domaine de maintenance technique (de préférence en électromécanique/froid,...);

– La connaissance dans la réparation/maintenance des équipements biomédicaux est un atout;

– Être capable d'effectuer des missions à l'intérieur du pays;

– Être de nationalité Malienne ou avoir un permis de travail au Mali;

– Avoir une maîtrise de l'outil informatique en particulier Excel et Word;

– Être disponible immédiatement, et libre de tout engagement.

Attitudes et qualités personnelles

– Grande capacité d'adaptation et d'écoute ;

– Capacités à travailler sous pression;

– Rigueur, réactivité, et autonomie ;

– Bon relationnel, et capacité de travail dans un environnement multiculturel;

– Bonnes dispositions en communication et reporting ;

– Flexibilité et adaptabilité.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation au département des ressources humaines de l'AMCP/ALIMA par courriel ou en personne avant le 30 avril 2016 à 17h. Les candidatures peuvent aussi être déposées au niveau de l'administration des autres sites d'AMCP/ALIMA. Aucune candidature ne sera acceptée après cette période.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Par ailleurs, l'AMCP/ALIMA se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente offre d'emploi.

Annonce

Les offres d'emploi au quotidien
sur www.jobs-campus.com

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02

Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGIO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

GOW Siaka

Rédaction et reportage

Equipe Sciences-Campus Info

– Eliane Bayala

– Aris KUSIELE SOMDA

– Bernadette Dombélé

– Valentin Mano

Correspondants des provinces du

Burkina

– Karim Ouattara

– Francois blanc

– Boureima Sogoba

– Augustin Irwaya Ouedraogo

– Tigiane Antoine Ki

– Blaise Sama

– Jean Paul Yekpaye

– Gerégoire Zongo

– Mamadou Goh

– Désiré Guigma

– Jérôme Bissyendé

– Yves Sanou

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable:

sur www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couver-

ture médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22670880652

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

*Téléchargez chaque jour le quotidien numérique
Sciences-Campus Info.*